

Compteur électrique Linky : à Montreuil le Maire doit dire NON !

Linky provoque des incendies et des pannes à répétition.

Dans ses conditions générales de vente, EDF/ERDF-ENEDIS dégage sa responsabilité en cas de pannes et d'incendies, et les assurances ont déjà exclu des garanties « les dommages de toute nature causés par les champs et ondes électromagnétiques ». Or, son installation est prévue non seulement chez les particuliers mais aussi dans les écoles, les commerces, les entreprises.

Linky augmente nos factures et coûte cher.

(7 milliards d'euros, 200 à 300 euros par compteur). Il contrevient aux directives européennes qui prévoient que les compteurs 'communicants' de type Linky ne doivent être déployés que si cela est « financièrement raisonnable ». Il devra être remplacé dans 10 à 15 ans. Linky entraînera la suppression de milliers d'emplois puisque la relève se fera à distance, de même que les coupures pour impayés. Linky permet à EDF d'éteindre nos appareils à distance.

Linky facilite les cambriolages et le piratage.

Il suffit d'appuyer sur un bouton pour savoir si le logement est vide ou occupé. Or, 40 % des compteurs sont situés à l'extérieur. Linky est facile à pirater : des hackers et des cyber-terroristes pourront surveiller la population ou déclencher un black-out généralisé.

Linky augmente la pollution électromagnétique.

Les radiofréquences et les micro-ondes sont officiellement classées depuis le 31 mai 2011 dans la catégorie « potentiellement cancérigènes » par le Centre international de recherche sur le cancer, qui dépend de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé).

Linky porte atteinte à notre vie privée.

ERDF/ENEDIS prévoit de vendre nos données de consommation transmises en temps réel. Son président a déclaré être un « opérateur de Big Data ».

L'Allemagne a rejeté le déploiement du Linky pour la majorité des foyers allemands.

En France, 1,13 million de personnes vivent dans les 275 villes qui ont déjà voté en Conseil municipal une délibération de refus du Linky. Aucune sanction n'est imposée par la loi en cas de refus du Linky, donc on peut le refuser, que l'on soit (co)propriétaire ou locataire, dans le privé ou dans un logement social.

Empêchons le déploiement annoncé pour janvier 2017 à Montreuil !
(qui a déjà commencé : rues Mare à l'Âne, Hoche, Jules Ferry, Walwein, Barbès...)

- ✓ Je refuse le Linky chez moi, j'informe mes voisins
- ✓ Je demande au Maire de voter le refus du Linky le 30.11.2016 en Conseil municipal
(Bagnolet, Bondy, Fontenay-sous-Bois, Saint-Denis, Caen et Aix-en-Provence ont déjà refusé)

www.santepublique-editions.fr

Agissez avec le Collectif Stop Linky Montreuil et la journaliste Annie Lobé

Adresse de contact à Montreuil : stoplinkymontreuil@riseup.net

28/10/2016

Compteur électrique Linky : à Montreuil le Maire doit dire NON !

Linky provoque des incendies et des pannes à répétition.

Dans ses conditions générales de vente, EDF/ERDF-ENEDIS dégage sa responsabilité en cas de pannes et d'incendies, et les assurances ont déjà exclu des garanties « les dommages de toute nature causés par les champs et ondes électromagnétiques ». Or, son installation est prévue non seulement chez les particuliers mais aussi dans les écoles, les commerces, les entreprises.

Linky augmente nos factures et coûte cher.

(7 milliards d'euros, 200 à 300 euros par compteur). Il contrevient aux directives européennes qui prévoient que les compteurs 'communicants' de type Linky ne doivent être déployés que si cela est « financièrement raisonnable ». Il devra être remplacé dans 10 à 15 ans. Linky entraînera la suppression de milliers d'emplois puisque la relève se fera à distance, de même que les coupures pour impayés. Linky permet à EDF d'éteindre nos appareils à distance.

Linky facilite les cambriolages et le piratage.

Il suffit d'appuyer sur un bouton pour savoir si le logement est vide ou occupé. Or, 40 % des compteurs sont situés à l'extérieur. Linky est facile à pirater : des hackers et des cyber-terroristes pourront surveiller la population ou déclencher un black-out généralisé.

Linky augmente la pollution électromagnétique.

Les radiofréquences et les micro-ondes sont officiellement classées depuis le 31 mai 2011 dans la catégorie « potentiellement cancérigènes » par le Centre international de recherche sur le cancer, qui dépend de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé).

Linky porte atteinte à notre vie privée.

ERDF/ENEDIS prévoit de vendre nos données de consommation transmises en temps réel. Son président a déclaré être un « opérateur de Big Data ».

L'Allemagne a rejeté le déploiement du Linky pour la majorité des foyers allemands.

En France, 1,13 million de personnes vivent dans les 275 villes qui ont déjà voté en Conseil municipal une délibération de refus du Linky. Aucune sanction n'est imposée par la loi en cas de refus du Linky, donc on peut le refuser, que l'on soit (co)propriétaire ou locataire, dans le privé ou dans un logement social.

Empêchons le déploiement annoncé pour janvier 2017 à Montreuil !
(qui a déjà commencé : rues Mare à l'Âne, Hoche, Jules Ferry, Walwein, Barbès...)

- ✓ Je refuse le Linky chez moi, j'informe mes voisins
- ✓ Je demande au Maire de voter le refus du Linky le 30.11.2016 en Conseil municipal
(Bagnolet, Bondy, Fontenay-sous-Bois, Saint-Denis, Caen et Aix-en-Provence ont déjà refusé)

www.santepublique-editions.fr

Agissez avec le Collectif Stop Linky Montreuil et la journaliste Annie Lobé

Adresse de contact à Montreuil : stoplinkymontreuil@riseup.net

28/10/2016

Réunion d'information sur le nouveau compteur électrique

**Le Linky dans les entreprises, les associations, les écoles et chez les commerçants montreuillois :
Quels sont les impacts et les risques ?**

Jeudi 3 novembre 2016 à 19 h

Bourse du travail de Montreuil

(Salle RDC gauche)

24, rue de Paris, 93100 MONTREUIL

(Métro Croix de Chavaux, sortie 2 Rue de Paris)

Public invité : les syndicats, associations, professeurs, entrepreneurs et commerçants. Entrée libre et gratuite

Le déploiement à Montreuil est annoncé pour janvier 2017 :

- Quels sont les risques du Linky dans les entreprises, les associations, les écoles et chez les commerçants (interventions de syndicalistes)
- Electro-sensibilité : les conséquences sur la santé, absentéisme
- Comment alerter les fédérations professionnelles, les chambres de commerce et de métiers ?
- Comment alerter les Montreuillois ?

Quelques exemples :

Le jour même de l'installation du nouveau compteur dans un pressing montreuillois, la table à repasser professionnelle tombe en panne. **Bilan : 600 € de réparation pour la commerçante.** Trois semaines plus tard, c'est le fer à repasser qui tombe en panne !!!

Ordinateurs et télévisions qui s'éteignent tout seul, thermostats de chauffage HS, fours et lave-linge qui ne s'arrêtent plus, luminaires qui clignotent. **Dans les entreprises et les associations, qui paiera les réparations et les pertes d'exploitation,** puisque les assurances ont exclu des garanties « Les dommages de toute nature causés par les champs et ondes électromagnétiques ? »

Réunion organisée par le *Collectif Stop Linky Montreuil* avec la journaliste *Annie Lobé*.

Adresse mail : stoplinkymontreuil@riseup.net

Site : www.santepublique-editions.fr

Réunion d'information sur le nouveau compteur électrique

**Le Linky dans les entreprises, les associations, les écoles et chez les commerçants montreuillois :
Quels sont les impacts et les risques ?**

Jeudi 3 novembre 2016 à 19 h

Bourse du travail de Montreuil

(Salle RDC gauche)

24, rue de Paris, 93100 MONTREUIL

(Métro Croix de Chavaux, sortie 2 Rue de Paris)

Public invité : les syndicats, associations, professeurs, entrepreneurs et commerçants. Entrée libre et gratuite

Le déploiement à Montreuil est annoncé pour janvier 2017 :

- Quels sont les risques du Linky dans les entreprises, les associations, les écoles et chez les commerçants (interventions de syndicalistes)
- Electro-sensibilité : les conséquences sur la santé, absentéisme
- Comment alerter les fédérations professionnelles, les chambres de commerce et de métiers ?
- Comment alerter les Montreuillois ?

Quelques exemples :

Le jour même de l'installation du nouveau compteur dans un pressing montreuillois, la table à repasser professionnelle tombe en panne. **Bilan : 600 € de réparation pour la commerçante.** Trois semaines plus tard, c'est le fer à repasser qui tombe en panne !!!

Ordinateurs et télévisions qui s'éteignent tout seul, thermostats de chauffage HS, fours et lave-linge qui ne s'arrêtent plus, luminaires qui clignotent. **Dans les entreprises et les associations, qui paiera les réparations et les pertes d'exploitation,** puisque les assurances ont exclu des garanties « Les dommages de toute nature causés par les champs et ondes électromagnétiques ? »

Réunion organisée par le *Collectif Stop Linky Montreuil* avec la journaliste *Annie Lobé*.

Adresse mail : stoplinkymontreuil@riseup.net

Site : www.santepublique-editions.fr